

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 531^e séance tenue le 19 septembre 2011,
à 14 heures, à la salle Z-310 du Pavillon Claire-McNicoll

PRÉSENTS : le recteur : M. Guy Breton; la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification : Mme Anne-Marie Boisvert; la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable : Mme Louise Béliveau; la vice-rectrice aux affaires académiques : Mme Hélène David; le vice-recteur aux finances et aux infrastructures : M. Éric Filteau; le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales : M. Joseph Hubert; le vice-recteur aux projets stratégiques et aux partenariats : M. Raymond Lalande, le vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés : M. Donat J. Taddeo; les doyens : M. Christian Blanchette, Mme Hélène Boisjoly, M. Gérard Boismenu, M. Jean-Claude Breton, M. Michel Carrier, M. Roch Chouinard, M. Giovanni De Paoli, M. Gilles Lavigne, M. Pierre Moreau, Mme Louise Poirier, M. Gilles Trudeau; le directeur général des bibliothèques : M. Richard Dumont; le directeur de l'École d'optométrie : M. Christian Casanova; le directeur du Département de kinésiologie : M. François Prince; les représentants du corps professoral : Mme Renée Béland, Mme Thérèse Cabana, Mme Dianne Casoni, Mme Anne Charbonneau, M. Jean-Marc Charron, Mme Christine Colin, M. Hugues Cormier, Mme Sylvie Cossette, Mme Sophie Cuvelliez, M. François De Médicis, M. Jérôme Del Castillo, Mme Monique Desroches, M. Daniel Dubreuil, M. Louis Dumont, Mme Marianne Kempeneers, M. Denis Monière, M. Antonio Nanci, Mme Fahima Nekka, Mme Maria Rosaria Pandolfi, Mme Lucie Parent, M. Jean Portugais, M. Samir Saul, M. François Schiettekatte, M. Michel Seymour, M. Jean-Pierre Vaillancourt, M. Luc Valiquette, Mme Sylvie Vandaele, Mme France Varin, M. Daniel Weinstock; les représentants du personnel enseignant : M. Mohamed Ben Amar, Mme Laurence Descarries, Mme Claire Deschamps, Mme Lisette Gagnon, Mme Nicole Lavergne, M. David Lewis, Mme Yolande Parent, M. Laval Rioux, M. Richard J. Paradis, Mme Ekaterina Piskunova; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Christian Masclé; les représentants des étudiants : M. Philippe Cambron, Mme Yvonne Ellis, M. Colin Jauffret, Mme Marie-Philip Leduc, Mme Maude Marquis-Bissonnette, M. Robert Martin, Mme Stéfanie Tougas; les représentants du personnel : M. Mario Grégoire, M. Éric Romano; un représentant des cadres et professionnels : M. Jean-Philippe Fortin; les observateurs : M. Jean-Pierre Blondin, M. Simon Carrier, M. Alain Charbonneau, M. Pierre Ménard-Tremblay, M. Jean Renaud, M. Jean-Louis Richer, Mme Annie Sabourin, M. Sébastien Sauvé, M. Richard Warren.

ABSENTS : le directeur de l'École polytechnique : M. Christophe Guy; le directeur de l'École HEC Montréal : M. Michel Patry; les représentants du corps professoral : M. Karim Benyekhlef, M. Pierre Bourgoïn, Mme Marie-Thérèse Chicha, Mme Aude Dufresne, Mme Fabie Duhamel, M. Philippe Gauthier, M. François Lespérance, M. Langis Michaud, Mme Julie Messier, M. Serge Montplaisir, Mme Nathalie Trépanier; les représentants du personnel enseignant : Mme Frédérique Gardye, M. Michel Nyabenda, un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Jean Koclas; un représentant des étudiants : M. Mychel Pineault; les observateurs : Mme Dominique Bérubé, Mme José Bourguignon, M. Pierre Chenard, M. Robert Couvrette, Mme Paule Des Rivières, M. Matthew Nowakowski, M. Yvon Pinel.

EXCUSÉ : les doyennes : Mme Francine Girard, Mme Isabelle Panneton; les représentants du corps professoral : Mme Annie Angers, M. Christian Baron, Mme Christina Cameron, M. Milton Campos, M. Gérald Domon, Mme France Houle, M. Claude Marois, M. Laurence McFalls, M. Maurice Tardif, M. Jean Wilkins; un représentant du personnel enseignant : M. Jean-Guy Sylvestre; une représentante des cadres et professionnels : Mme Danielle Morin; un observateur : M. Serge Brochu.

PRÉSIDENT : M. Guy Breton
PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS : M. Serge Larochelle
SECRÉTAIRE : M. Alexandre Chabot
CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Mireille Beaudet

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Nominations au 1^{er} juin 2011 et nominations récentes

Doyens

Hélène Boisjoly, doyenne de la Faculté de médecine

Francine Girard, doyenne de la Faculté des sciences infirmière (Renouvellement)

Pierre Moreau, doyen de la Faculté de pharmacie (Renouvellement)

Isabelle Panneton, administratrice exerçant les fonctions de doyenne de la Faculté de musique

Directeurs

Christian Casanova, directeur de l'École d'optométrie

François Prince, directeur du Département de kinésiologie (Renouvellement)

Corps professoral de la Faculté de théologie et de sciences des religions

Jean-Marc Charron, professeur titulaire (Renouvellement)

Corps professoral de la Faculté de médecine

Christian Baron, professeur titulaire au Département de biochimie

Pierre Bourgouin, professeur titulaire de clinique au Département de radiologie, oncologie et médecine nucléaire

Hugues Cormier, professeur agrégé au Département de psychiatrie

Corps professoral de la Faculté des arts et des sciences

Dianne Casoni, professeure titulaire à l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences

Marie-Thérèse Chicha, professeure titulaire à l'École de relations industrielles de la Faculté des arts et des sciences

Maria Rosaria Pandolfi, professeure titulaire au Département d'anthropologie

Samir Saul, professeur titulaire au Département d'histoire

François Schiettekatte, professeur titulaire au Département de physique

Daniel Weinstock, professeur titulaire au Département de philosophie

Corps professoral de la Faculté des sciences infirmières

Fabie Duhamel, professeur titulaire

Corps professoral de la Faculté de médecine vétérinaire

Jean-Pierre Vaillancourt, professeur titulaire au Département de sciences cliniques

Corps professoral du Département de kinésiologie

Julie Messier, professeure agrégée

Membres du personnel enseignant qui ne sont pas professeurs de carrière

Ekaterina Piskunova, chargée de cours au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences

Un professeur des écoles affiliées élu par l'assemblée de ces écoles

Christian Mascle, professeur titulaire au Département de génie mécanique à l'École Polytechnique

Membres nommés par les associations étudiantes accréditées

Colin Jauffret
FAÉCUM

Marie-Philip Leduc
FAÉCUM

Fin de mandat

Le recteur remercie tous ceux et celles qui ont contribué aux travaux de l'Assemblée au cours de la dernière année et qui ont terminé leur mandat. L'Assemblée se joint à ses remerciements.

Professeurs titulaires, agrégés ou adjoints élus par l'assemblée de chacune des facultés

Jean-Pierre Bonin, professeur agrégé de la Faculté des sciences infirmières (Démission)

Michèle Brochu, professeure titulaire au Département d'obstétrique et de gynécologie de la Faculté de médecine

Manuel Crespo, professeur titulaire au Département d'administration et des fondements de l'éducation de la Faculté des sciences de l'éducation

Marie Lacroix, professeure agrégée à l'École de service social de la Faculté des arts et des sciences

Hélène Lebel, professeure titulaire au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences

Guy Lemay, professeur titulaire au Département de microbiologie et d'immunologie de la Faculté de médecine

Christian Nadeau, professeur agrégé au Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences

Jacques Rouillard, professeur titulaire au Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences

Richard Silbert, professeur agrégé au Département de dentisterie et de restauration de la Faculté de médecine dentaire

Pierre Simonet, professeur titulaire à l'École d'optométrie (Démission)

Pierre Trudel, professeur titulaire de la Faculté de droit (Démission)

Membres du personnel enseignant qui ne sont pas professeurs de carrière

Najib Lairini, chargé de cours au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences

Maxime B. Rhéaume, chargé de cours à la Faculté de droit

Un professeur des écoles affiliées élu par l'assemblée de ces écoles

Jean Beaulieu, professeur adjoint au Département des génies civil, géologique et des mines à l'École Polytechnique

Un membre nommé par un conseil représentant le personnel

Margaret Lapointe, présidente du Syndicat des employés de l'Université de Montréal 1244

Deux membres du Conseil nommés par celui-ci

Julie Bouchard, étudiante (Démission)

Chantal Gamache, chargée de cours à la Faculté de l'éducation permanente

Membres nommés par les associations étudiantes accréditées

Delphine Bouilly
FAÉCUM

Paul-Virak Khuong
FAÉCUM

Maude Larente
FAÉCUM

Mathieu Lepitre
FAÉCUM

Julien Nepveu-Villeneuve
FAÉCUM

Marc-André Ross
FAÉCUM

AVIS DE DÉCÈS

Faculté des arts et des sciences

Monsieur Pietro Boglioni, professeur titulaire (retraité) du Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences et conférencier aux Belles Soirées, décédé le 30 avril 2011.

Faculté de musique

Monsieur Bruce Haynes, professeur associé à la Faculté de musique, décédé le 17 mai 2011.

Monsieur Albert Devito, professeur agrégé de la Faculté de musique, décédé le 19 juin 2011.

Madame France Dion, chanteuse et pédagogue à la Faculté de musique, décédée le 2 juillet 2011.

Département de kinésiologie

Monsieur Yvan Girardin, professeur retraité du Département de kinésiologie, décédé le 8 août.

CEPSUM

Monsieur Jacques Téoli, contremaître aux installations du CEPSUM (retraité), décédé le 14 juin 2011.

À l'invitation du recteur, l'Assemblée observe une minute de silence en leur mémoire.

DESIGNATION DU PRESIDENT DES DELIBERATIONS

Le recteur désigne à nouveau M. Serge Larochelle, directeur du département de psychologie, pour exercer la fonction de président des délibérations de l'Assemblée. M. Larochelle acceptant le mandat, l'Assemblée l'accueille, par ses applaudissements.

Le président des délibérations remercie le recteur et l'Assemblée pour leur confiance et présente rapidement les règles qui gouvernent le fonctionnement de l'instance à l'intention des nouveaux membres.

AU-531-1

ORDRE DU JOUR
A-21/531^e/828

AU-531-1

Le président des délibérations invite le porte-parole du Comité de l'ordre du jour à faire rapport. M. Giovanni De Paoli présente les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité, consignées au document A-21/531^e/828.

L'ordre du jour adopté se présente ainsi :

A. POINTS STATUTAIRES

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 530^e séance (séance intensive) tenue le 16 mai 2011
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Correspondance
5. Période d'information

5.1. Rapport du recteur

5.2. Information provenant d'autres membres de l'Assemblée

6. Période de questions

B. POINTS PRIVILÉGIÉS

7. Agrément de l'Assemblée universitaire à la nomination d'une vice-rectrice

8. Nomination d'étudiants à la Commission des études

9. Élection d'un membre au Comité de nomination de l'Assemblée universitaire

10. Comité de nomination de l'Assemblée universitaire : Recommandations relatives à la nomination à différents comités

10.1. Comité de l'ordre du jour : nomination de deux membres

10.2. Comité de la recherche : nomination d'un professeur et de deux étudiants

10.3. Comité d'appel des différends : nomination d'un membre

10.4. Comité du statut du corps professoral : nomination d'un membre

10.5. Comité concernant une politique d'information à l'Université de Montréal : nomination de deux membres professeurs et d'un étudiant

10.6. Comité de la planification : nomination d'un membre

10.7. Comité *ad hoc* de consultation sur la situation financière : nomination d'une étudiante

10.8. Comité de révision des décisions disciplinaires concernant les étudiants : nomination d'un étudiant

10.9. Comité de discipline : nomination d'une étudiante

11. Comité de la planification
- Orientations stratégiques

12. Comité de la recherche

12.1. Axes stratégiques

12.2. Politique sur la recherche avec les êtres humains

13. Rapport du Groupe sur l'évaluation de l'enseignement

14. Comité du statut du corps professoral

C. AFFAIRES SOUMISES POUR ÉTUDE

15. Prochaine séance Le lundi 17 octobre 2011, à 14 heures

16. Clôture de la séance

Des scrutateurs sont désignés, aux fins du point 9. L'Assemblée nomme à cette fin Mme Mireille Beudet et M. Simon Carrier.

AU-531-2

Adoption DU PROCÈS-VERBAL DE LA 530^E SÉANCE

AU-531-2

M. Jean Portugais demande si, à l'avenir, le décompte des voix pourrait être indiqué lors des votes. Le président des délibérations prend note de la suggestion, qu'il soumettra ultérieurement au Comité de l'ordre du jour.

Sur proposition dûment faite et appuyée,

l'Assemblée universitaire adopte le procès-verbal de la 530^e séance (intensive) tenue le 16 mai 2011, tel que proposé, une faute de frappe dans le nom d'une participante étant corrigée.

AU-531-3

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

AU-531-3

Référant aux propos du vice-recteur à la recherche et aux relations internationales lors de la séance du 16 mai dernier au sujet de la compression budgétaire demandée à l'ensemble des agences gouvernementales par le gouvernement fédéral, M. Jean Portugais souhaite savoir si les modulations de ces coupures, quant aux universités, ont été précisées. Le vice-recteur doit malheureusement confirmer que des réductions de 5 à 10 % des budgets des agences seront exigées, voire même jusqu'à 15 % pour le CNRS.

AU-531-4

CORRESPONDANCE

AU-531-4

Le secrétaire général porte à l'attention de l'Assemblée une lettre de Mme Élise Charpentier, présidente du Comité de discipline, qui fait état de la difficulté actuelle de composer des divisions pour traiter les plaintes disciplinaires, vu les vacances au sein du Comité. Le secrétaire général ajoute avoir reçu du Comité de nomination l'assurance que des recommandations seraient soumises à l'Assemblée prochainement.

AU-531-5

PÉRIODE D'INFORMATION

AU-531-5

AU-531-5.1

Rapport du recteur

AU-531-5.1

Le recteur présente à l'Assemblée les faits saillants des activités de l'été, depuis la dernière réunion de l'Assemblée, le 16 mai dernier. Il a, en juillet, participé à une mission en Espagne qui a permis la tenue de rencontres avec les recteurs de l'Université de Barcelone, Pr. Didac Ramirez Sarrío, et de l'Université Pompeu Fabra, Pr. Josep Joan Moreso Mateos, et la visite du Barcelone Biomedical Research Park. Ces rencontres ont mis en relief l'inquiétude des milieux universitaires européens quant à l'impact de l'incertitude financière actuelle. Le recteur se dit troublé par la perspective que les vagues de réductions budgétaires qui affligent les universités de certains pays européens en viennent à nous affecter.

Sur une note positive, il souligne que la deuxième édition du Tournoi de golf de l'Université de Montréal au profit des Carabins a enregistré un profit de 275 000 \$, soit une augmentation de 67 % par rapport à l'an dernier. À ce rythme de croissance, l'objectif de 1 M\$ sera dépassé en cinq ans au lieu du terme de dix ans qui était prévu.

Le recteur rapporte ensuite les événements qui ont entouré, en juin dernier, la tenue de la Conférence de Montréal du Forum économique international des Amériques. Le 6 juin, l'Université remettait un doctorat honorifique à M. Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne. Dans les jours suivants, le recteur a notamment participé à la rencontre et au dîner du Bureau des gouverneurs de la Conférence qui soulignait le 50^e anniversaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en présence de son secrétaire général, M. Angel Gurría, de même qu'au Dîner du club exécutif.

Il souligne ensuite la présence de l'Université dans les médias au cours des dernières semaines, notamment au sujet de la délocalisation de la formation universitaire de même que dans le cadre du 50^e anniversaire de l'AUF.

Sur le plan des opérations, les visites des facultés et des unités se sont poursuivies, avec le Département de géographie, l'École d'optométrie et la Faculté de pharmacie. Le recteur a également participé, le 2 juin dernier, au 5 à 7 de la Faculté de médecine destiné à présenter la nouvelle équipe de direction.

En matière de relations de travail, il est heureux de signaler la signature d'une prolongation de trois ans du protocole d'entente avec l'ACPUM. Le 18 août dernier, un petit-déjeuner a également permis de réunir les membres des exécutifs syndicaux.

Dans le cadre des relations avec les représentants étudiants, une présentation des priorités a eu lieu lors d'une rencontre avec la nouvelle équipe de la FAECUM.

Le recteur souligne que l'année qui vient sera ponctuée, au plan institutionnel, de démarches importantes. Le mandat de quatre doyens, ceux des facultés des arts et des sciences, de droit, de médecine dentaire et de médecine vétérinaire viendront à échéance. Dans une volonté de favoriser l'expression de la collégialité, et de concert avec les doyens, il a été résolu que tous ces processus, qu'ils conduisent à un renouvellement ou à une nomination, seront menés selon la procédure extensive.

Ayant rappelé que le mandat de M. Christophe Guy comme directeur général de l'École Polytechnique a récemment été renouvelé par le Conseil des ministres, le recteur porte ensuite les nominations suivantes à la connaissance de l'Assemblée. M. Patrick Sabourin dirige le Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) depuis le 4 juillet dernier. M. Sabourin a occupé des postes stratégiques de directeur au sein de divers organismes publics de la région et siège au conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Il est actuellement directeur général de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est (CRÉME). Le recteur remercie le Dr. Pascal Dubreuil, qui a occupé le poste à titre intérimaire depuis novembre 2010.

Depuis le 8 août dernier, Mme Chantal Gauthier assume les fonctions de directrice du Bureau de la vérification interne. Titulaire d'une maîtrise en sciences comptables de l'Université de Sherbrooke, Mme Gauthier possède une expérience de plus de dix ans dans le domaine des finances et de la vérification. Elle a assumé les fonctions de directrice adjointe à la vérification interne et directrice des finances chez Transat A.T., ainsi que de vérificatrice interne principale chez Quebecor World et Raymond Chabot Grant Thornton.

Le 14 septembre, Mme Isabelle Panneton, qui occupait jusqu'à présent le poste de vice-doyenne aux études en création et technologie, a été nommée administratrice exerçant les fonctions de

doyenne à la Faculté de musique. Le recteur remercie le doyen sortant, M. Sylvain Caron, qui a décidé de se consacrer à temps plein à ses activités d'enseignement et de recherche.

Le recteur évoque ensuite certaines des activités qui ont ponctué la rentrée 2011 à l'Université de Montréal. Le 31 août dernier, un dîner a réuni la communauté de la Faculté de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe. Le lendemain matin, le traditionnel déjeuner du recteur s'est déroulé avec un grand succès au CEPsum. La rentrée a été soulignée au Campus Laval le 8 septembre et, au sein de la Faculté d'éducation permanente, des activités d'accueil simultanées ont eu lieu à Montréal, Laval, Longueuil et Terrebonne le 14 septembre. Un événement se déroulera à Trois-Rivières en octobre prochain.

Le classement *Academic Ranking of World Universities* de l'Université Jiao Tong de Shanghai a été rendu public récemment. L'UdeM s'y retrouve dans le groupe des 102 à 150 meilleurs établissements universitaires. Elle figure aussi dans le « top 100 » des universités du monde dans le domaine des sciences informatiques (groupe des 51 à 77), des sciences économiques et de la gestion (groupe des 51 à 75) et des sciences sociales (groupe des 76 à 100), en plus d'avoir connu une belle progression à l'indicateur N&S, portant sur le nombre d'articles publiés dans les revues *Nature* et *Science* depuis les cinq dernières années.

Par ailleurs, le recteur souligne que, dans le classement de la firme QS, notre position relative se maintient sur le plan international, mais s'améliore sur la scène canadienne. À l'aide de diapositives électroniques, il offre une brève présentation de l'évolution du positionnement de l'Université et de certaines disciplines. Quoique des reproches fondés puissent être formulés à l'égard de ces classements, le recteur observe qu'ils jouent néanmoins un rôle non négligeable dans le choix d'une université que font de nombreux étudiants, collaborateurs potentiels et donateurs. Cela justifie d'investir et de travailler à améliorer notre positionnement.

Le recteur présente ensuite, en primeur, la campagne publicitaire qui sera lancée le 25 septembre à la première émission de la saison de l'émission *Tout le monde en parle*, à la télévision de Radio-Canada. D'une durée de 10 semaines, cette campagne présentera 16 capsules publicitaires de 15 secondes, qui seront diffusées par paires pendant les 10 émissions régulières de la saison de *Tout le monde en parle*, qui rejoint un auditoire de plus de 700 000 personnes dans la région montréalaise. Ces capsules, qui sont montrées à l'Assemblée, ont été entièrement produites par le BCRP, sans intermédiaire, à notre Laboratoire multimédia; la musique est l'œuvre d'un de nos étudiants et les voix hors champ sont celles d'employés de l'Université. Les professeurs-chercheurs ou étudiants qui participent à la campagne ont été proposés par les doyens de chaque faculté. Ces vignettes, de même que quelques images du « *making of* », seront également diffusées sur le site web de la campagne, qui invitera les membres de notre communauté à nous dire, en 140 caractères ou moins, ce sur quoi ils travaillent à l'UdeM. Les objectifs de cette campagne visent à mieux faire connaître nos activités et nos projets de recherche de même qu'à préparer la réception de la Grande campagne.

Sur le plan des relations institutionnelles, une réunion des équipes de direction a eu lieu il y a quelques jours avec l'Université d'Ottawa, selon le modèle que nous avons déjà initié, notamment avec l'Université McGill.

Abordant le chapitre des honneurs, le recteur est heureux d'informer l'Assemblée que la Ville de Montréal et les Amis de la montagne ont, en mai dernier, décerné à l'Université de Montréal une mention d'honneur dans le cadre des célébrations du mois du Mont-Royal, conjointement avec le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, pour leur contribution à la création d'un nouveau parc sur le flanc nord de la montagne, sur le Troisième Sommet du Mont-Royal. Il souligne également que plusieurs membres de notre communauté ont récemment été honorés par l'accession au rang d'officier et de chevalier de l'Ordre national du Québec. Sont ainsi devenus Officiers, MM. Christophe Guy (Polytechnique 1984), Lino Saputo (DHC 2010), Simon Brault (Éducation permanente 1976) et le Dr Gilles Julien (professeur clinicien à l'Université de Montréal et à McGill) et Chevaliers, Mmes Monique Cormier (Ling. et traduction 1976, 1982), Micheline

Bouchard (Polytechnique 1969), Fabienne Larouche (Histoire 1981) et Monique Lefebvre (Psychologie 1973) de même que MM. Pierre Daloz (Médecine 1969, fondateur et directeur de l'unité de transplantation de l'Hôpital Notre-Dame du CHUM), Alain Beaudet (Médecine 1971) et François Cousineau (Droit 1965).

En terminant, le recteur est heureux de rapporter que douze chercheurs de l'Université de Montréal figurent sur la liste des 167 récipiendaires de la bourse Vanier, la plus prestigieuse bourse offerte à des étudiants de doctorat au Canada, qui a été dévoilée le 3 août par le Premier ministre du Canada, M. Stephen Harper. Le Programme de bourses d'études supérieures Vanier vise à recruter et à garder au pays des étudiants de doctorat de calibre mondial. Les boursiers recevront chacun 50 000 \$ par année, pendant une période maximale de trois ans, pour financer leurs études.

Ayant constaté qu'aucun autre membre de l'Assemblée n'aura d'information à soumettre, le président des délibérations indique que le temps restant permet de recevoir un nombre limité de questions sur le rapport du recteur.

M. Jean Portugais demande des informations supplémentaires sur les coûts associés à la campagne de publicité dévoilée par le recteur et sa durée prévue. Puisque la campagne a été réalisée entièrement par des artisans de l'Université, qui ont œuvré bénévolement, le recteur informe que seul l'achat du temps d'antenne pour les dix semaines de la saison d'automne de l'émission, au coût d'environ 100 000 \$, a été déboursé. Il observe que cela représente moins d'un cent par contact, puisque l'émission rejoint parfois près d'un million de téléspectateurs dans la grande région montréalaise.

M. Denis Monière se dit d'autant plus déçu que les capsules qui viennent d'être dévoilées fassent peu de place au secteur des sciences sociales, que le recteur se réjouissait, il y a quelques minutes, de l'excellente performance de ce secteur dans les palmarès internationaux. Référant à l'annonce du recteur que la procédure longue sera suivie pour toutes les nominations de doyens prévues pour juin 2012, il demande si l'Université entend avoir recours à des firmes de recruteurs professionnels dans le cadre de ces processus, ainsi que ce fut le cas par le passé. Le recteur répond que ce n'est pas une avenue qu'il privilégie, à moins de circonstances particulières. Les ressources internes de l'Université sont généralement tout à fait aptes à assurer la publicité et la circulation d'information requises dans les opérations de recrutement; il n'exclut cependant pas d'avoir recours à ce qu'il appelle des « chasseurs de talents » si cela s'avère requis, dans des situations exceptionnelles, pour assurer le succès d'un concours.

Dans la foulée de l'interlocuteur précédent, M. Daniel Weinstock déplore le peu de visibilité du secteur des sciences humaines et sociales dans la campagne de publicité qui sera lancée sous peu; il demande quelles raisons ont présidé à ce choix. Observant que certaines des capsules présentent nos projets en psychologie, en cinéma, en histoire de l'art, de même qu'en droit, qui font partie de ce secteur, le recteur convient de la difficulté qu'a présentée la sélection des sujets des capsules afin d'illustrer ce que nous sommes, dans toute sa diversité. Avec plus de 400 programmes, il est permis de croire que nous souhaiterons poursuivre dans cette volonté, sous une forme ou sous une autre, de mieux présenter publiquement nos accomplissements afin de mettre en valeur toutes nos facettes.

AU-531-5.2

Information provenant d'autres membres de l'Assemblée

AU-531-5.2

Aucun membre n'a d'information supplémentaire à soumettre à l'Assemblée.

À l'invitation du président des délibérations, M. Jean Portugais demande au recteur s'il faut voir dans les propos récents qu'il tenait à l'émission *Désautels*, de la Première chaîne de Radio-Canada, un changement de cap par rapport aux positions qu'il exprimait jusque lors quant au rôle des campus régionaux dans la stratégie de développement de l'Université. En effet, M. Portugais remarque que le Campus Laval semblait y être évoqué comme une mesure ponctuelle de financement, dans un cadre de logique marchande associée au système actuel de financement des études. Il demande s'il faut voir là le signe d'une nouvelle position, qui serait plus réservée, quant au développement d'unités satellites en région

Le recteur déclare n'avoir jamais prôné le développement à tout vent d'unités satellites en région. Le cas de Laval est particulier, en ce que c'est la clientèle traditionnelle de l'UdeM qui est là et qui a des besoins de formation, que le projet était destiné à combler. C'était aussi le cas pour la formation de médecins en région, à Trois-Rivières. Dans les deux cas, nous avons développé un campus spécifique, plutôt que de saupoudrer ponctuellement des formations.

En complémentaire, M. Portugais souligne que le dédoublement avec plusieurs programmes offerts par l'Université du Québec en Outaouais (UQO) à son campus de St-Jérôme semble venir mettre en doute l'affirmation selon laquelle un besoin existait pour la clientèle de la couronne nord, auquel le Campus Laval serait venu répondre.

Affirmant que l'Université de Montréal n'entend pas rester insensible aux manœuvres d'incursion dans son territoire naturel, le recteur précise que l'Université du Québec en Outaouais (UQO) s'est installée à Saint-Jérôme après que la décision de créer un campus à Laval eut été prise. Selon lui, s'il y a un dédoublement, il faut regarder du côté de l'UQO et non du nôtre, puisque le projet du Campus Laval, même si les démarches avec le ministère se sont avérées longues, avait été élaboré avant que cette composante du réseau UQ ne s'installe à St-Jérôme.

Évoquant la nouvelle de la constitution d'un comité de sages, chargé d'examiner la situation financière de la Faculté de musique qui a été transmise par le doyen lors de la dernière assemblée facultaire, M. François De Médicis demande des éclaircissements à la vice-rectrice à la planification et aux ressources humaines au sujet du mandat de ce comité, qui aurait été constitué à l'insu du doyen. Le mandat de ce comité peut-il être rendu public et la direction entend-elle rassurer la Faculté de musique sur l'autonomie de sa gestion?

Mme Boisvert cède la parole à la vice-rectrice aux affaires académiques, Mme Hélène David, qui a mandaté ce comité. Celle-ci explique que la décision de recourir à un groupe de personnes qui ne sont pas parties prenantes au sein de la Faculté de musique afin d'examiner et d'analyser la situation et de faire rapport à la direction sur les grands axes de recherche et de formation de la faculté a été prise dans le but de pérenniser son financement et non de pratiquer des coupures, ainsi qu'elle dit en avoir longuement discuté avec le doyen, dès que la décision de créer ce groupe de sages a été arrêtée. Ce comité disposera de quelques mois, d'ici Noël, pour entendre des gens, tenir des audiences et faire un rapport exhaustif.

M. Philippe Cambron demande pourquoi le point consacré au Rapport du Comité sur la politique linguistique, qui était à l'ordre du jour d'une assemblée précédente, ne figure pas sur celui d'aujourd'hui. Le président des délibérations informe que des vérifications seront faites.

M. Christian Mascle demande si un budget existe pour assurer l'entretien et la réfection des accès au campus, notamment les trottoirs jusqu'à l'École Polytechnique, dont tous les piétons peuvent constater le piètre état.

Le recteur souligne que, contrairement à d'autres institutions d'enseignement, l'Université doit assurer l'entretien de la voie publique qui dessert le campus et qu'elle doit en défrayer les coûts. Des travaux substantiels sont cependant prévus, d'ici deux ans.

Mme Lucie Parent demande au vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, quelles actions l'Université entend prendre pour réduire les retards dans le règlement des factures qui se sont aggravés, jusqu'à atteindre trois à quatre mois, depuis l'introduction de **Synchro** puisque cela porte atteinte au fonctionnement des unités. M. Filteau assure Mme Parent que des ressources additionnelles ont été déployées pour s'attaquer à ce problème, qui présente un certain caractère d'inévitabilité dans le contexte de l'implantation d'un nouveau système. Il assure que toutes les factures antérieures au 25 juillet sont réglées et que le rattrapage se poursuit. Se disant étonnée de réaliser l'écart entre les informations dont semble disposer l'administration et la réalité vécue au sein des unités, Mme Parent signale au vice-recteur que, dans son groupe, deux contrats de service sont menacés de résiliation, faute de paiement, alors que les factures ont été produites dans le système en mai dernier. Elle évoque également d'autres difficultés vécues avec le système qui l'ont, notamment, empêchée de signer des états financiers pourtant requis par le FRSQ, puisque les factures avaient été égarées. M. Filteau se dit surpris de ces propos et invite Mme Parent à lui transmettre directement les informations pertinentes à ces deux cas afin qu'il puisse s'en enquérir et mettre en œuvre, au besoin, les mesures nécessaires.

M. Samir Saul, référant à la lettre d'opinion publiée par le recteur dans *La Presse* du 10 septembre, souligne que le recteur y défend la place du Québec dans le monde de manière plus éloquente que ceux dont c'est pourtant la mission. Alors que la situation de l'Université s'est améliorée, il constate pourtant ne pas sentir l'optimisme au sein de la communauté. Le recteur entend-il proposer un **projet mobilisateur** ?

Le recteur assure que plusieurs projets seront proposés. L'adoption des orientations stratégiques qui figure à l'ordre du jour de la présente séance est une étape dans un processus qui permettra aux facultés et aux unités de définir et mettre de l'avant leurs projets, que l'Université appuiera. Il insiste sur la nécessité de décliner finement nos projets, pour qu'ils soient adaptés aux besoins et aux objectifs diversifiés au sein de la communauté.

En réponse à la question complémentaire de M. Saul, qui demande si cette décentralisation pourra s'étendre au-delà des doyens et de la direction et inclure l'ensemble des groupes qui constituent la communauté, les professeurs, chargés de cours, étudiants, etc., le recteur assure que tous et chacun contribuent à notre force d'impact et qu'il souhaite la contribution de tous. Il convient que les bonnes idées ne circulent pas toujours de manière suffisamment fluide au travers toute la communauté, de haut en bas et de bas en haut, et qu'il faut s'y employer, quoique le respect des prérogatives des gens et des instances doive demeurer une valeur fondamentale.

À propos de la campagne publicitaire dévoilée par le recteur, Mme Stéfanie Tougas dit éprouver des difficultés à apprécier le caractère opportun de cette dépense de promotion, étant donné que les étudiants doivent subir une hausse de leurs frais de scolarité. Le recteur évoque le lien entre cette offensive publicitaire et la grande campagne, lors de laquelle nous devons nous faire connaître et convaincre la population afin d'atteindre l'objectif de 80 M\$, qui permettra, rappelle-t-il, de financer des projets et des bourses pour les étudiants.

M. Jean Portugais se dit inquiet de l'impact, sur l'autonomie des directions facultaires, de la création d'un comité des sages à l'insu du doyen, comme cela semble avoir été le cas à la Faculté de musique. La vice-rectrice David assure que le doyen a été informé dès que la décision a été prise et que le Comité des sages n'a pas encore entrepris ses travaux. Elle réitère que ce groupe de travail, qui a pour objectif l'amélioration de la situation de la Faculté et de l'ensemble de l'Université, n'a été constitué qu'à la fin

de mai et se mettra en œuvre au cours des prochaines semaines, sa première réunion étant fixée au 5 octobre.

Le président des délibérations convie l'Assemblée à la considération du point suivant, le temps alloué à la période de questions étant écoulé.

AU-531-7

AGRÉMENT DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE À LA **NOMINATION**
D'UNE VICE-RECTRICE

A-21/531^e/839

AU-531-7

Soulignant son devoir d'assurer la relève, le recteur rappelle que, conformément à l'annonce qu'il faisait lors de la constitution de l'équipe de direction en mai 2010, les vice-recteurs Donat Taddeo et Joseph Hubert n'accompliront pas des mandats de quatre ans. Le vice-recteur Taddeo quittera en effet ses fonctions pour la retraite le 1^{er} novembre prochain et il est nécessaire d'assurer la relève à l'égard des responsabilités du vice-recteur Joseph Hubert en matière de recherche.

Le recteur invite l'Assemblée à donner son agrément à la nomination d'une nouvelle vice-rectrice, Mme Geneviève Tanguay, sur laquelle son choix s'est porté après consultation au sein du milieu et de concert avec le vice-recteur Hubert. Il se dit convaincu que l'expertise de Mme Tanguay et sa fine connaissance de l'environnement de la recherche conféreront un avantage certain à l'institution et à ses chercheurs dans la conjoncture changeante que nous connaissons en matière de financement, ainsi qu'en témoignent la lettre de motivation de même que le *curriculum vitae* dont l'Assemblée a pu prendre connaissance. Elle est prête à joindre nos rangs à compter du 1^{er} novembre prochain et a été informée qu'elle pourra s'adjoindre un ou deux vice-recteurs adjoints, issus de secteurs complémentaires, au sein de l'institution.

Mme Marianne Kempeneers s'étonne, devant le positionnement de notre université dans divers classements internationaux dont le recteur se réjouit, qu'il se soit avéré impossible d'identifier une personne en notre sein pour assumer ce rôle de vice-rectrice. Le recteur précise qu'il n'a pas dit que personne à l'intérieur de l'université ne pouvait jouer ce rôle, mais bien que Mme Tanguay est la personne la mieux habilitée à prendre la relève, dans le contexte actuel.

M. Samir Saul constate que le profil de la candidate en est un de gestionnaire et non d'universitaire, puisqu'il comporte peu d'expérience de recherche ou de publications. Soulignant que M. Hubert était un chercheur, il se dit troublé par l'importance qui semble être accordée au réseau et au « carnet d'adresses » de la candidate, alors qu'il estime d'abord souhaitable que la personne qui dirige le vice-rectorat à la recherche soit elle-même chercheur.

En réponse à la question de Mme Parent, le recteur précise que Mme Tanguay sera embauchée exclusivement à titre de vice-rectrice, sans qu'un poste académique de professeure lui soit attribué. Mme Parent observe que cela constituera une première; le recteur convient que si c'est le cas pour le vice-rectorat à la recherche, du moins à l'Université de Montréal, il n'est néanmoins pas inédit qu'un vice-recteur ne soit pas professeur puisque c'est la situation de M. Éric Filteau, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures.

M. Jean Portugais dit partager les réactions exprimées par ses collègues et est étonné de constater qu'on ne soit pas parvenu à recruter un vice-recteur à la recherche de provenance académique, comme ses prédécesseurs, au sein d'une communauté qui compte plus de 1 500 professeurs et chercheurs. Il demande quelles démarches ont été accomplies dans le processus qui a conduit à cette sélection et si d'autres candidatures sont considérées. Ce sont, lui semble-t-il, des informations dont l'Assemblée devrait être saisie pour pouvoir se convaincre de l'opportunité d'agréer à cette candidature, recrutée hors de notre communauté.

En réponse à la question de M. Louis Dumont, qui demande quelles seraient les conséquences du refus d'agrément de l'Assemblée, le secrétaire général informe que le Conseil nomme les vice-recteurs, sur recommandation du recteur, une fois qu'ils ont reçu l'agrément de l'Assemblée. M. Dumont invite alors ses collègues de l'Assemblée à refuser l'agrément.

M. Jean-Pierre Vaillancourt souligne que le recours à quelqu'un de l'extérieur est susceptible d'apporter une nouvelle perspective et ne doit pas être interprété comme une manifestation de non-confiance à l'égard des personnes qui oeuvrent au sein de l'Université.

Évoquant les propos du recteur sur les changements intervenus dans le secteur de la recherche, Mme Sylvie Vandaele, lui demande de préciser ce qui justifie de recruter quelqu'un qui a peu d'expérience en recherche.

Le recteur précise que dans le contexte actuel de resserrement du financement, il est utile de s'adjoindre une ressource qui a une vaste expérience de tout le réseau, ce que cette candidate nous apporte comme atout.

Mme Monique Desroches se dit aussi étonnée que ses collègues et inquiète du type de profil qui semble avoir été privilégié, davantage que du fait qu'il s'agisse d'un recrutement extérieur, même si la connaissance institutionnelle est souvent souhaitable. Elle déplore surtout que l'importance de l'expérience, en première ligne, de la recherche semble avoir été minimisée au profit de l'expertise de gestion.

Même s'il partage l'opinion émise par M. Vaillancourt que l'introduction de « sang neuf » puisse, dans certains cas, produire des effets positifs, M. Weinstock dit craindre qu'une démobilisation des chercheurs résulte d'une telle nomination, en véhiculant le message qu'on peut diriger la recherche dans une institution comme la nôtre sans y avoir œuvré.

Le vice-recteur Raymond Lalande fait état de l'expérience de la Faculté de médecine, qui avait recruté un ancien directeur général du FRSQ comme vice-doyen à la recherche. Alors que cette nomination avait suscité le même genre d'interrogations, elle s'est révélée un choix fort heureux, que peu mettraient en doute aujourd'hui. Il convient de considérer la conjoncture, comme l'a fait la Faculté de médecine à l'époque, afin de choisir la personne la plus indiquée.

M. Gilles Lavigne, soulignant que la période actuelle est stratégique en raison de la réorganisation des fonds consacrés à la recherche, insiste sur le fait que la candidate a été présidente de l'ACFAS, qu'elle est active dans l'ensemble des réseaux et possède une grande connaissance des chercheurs au Québec. Il ajoute qu'elle aura tout loisir de se consacrer à la dimension administrative associée à la recherche à l'Université de Montréal, alors que, dans le passé, des chercheurs qui ont assumé ce poste ont été contraints de ralentir grandement leur activité de recherche et ont été littéralement « avalés » par la fonction.

Puisqu'elle a travaillé de très près avec Mme Tanguay alors qu'elle était sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur, la vice-rectrice David insiste sur l'atout considérable que cette personne constituera pour l'Université, vu son expertise et sa très grande connaissance du réseau de la recherche. Dans le cadre actuel du financement de la recherche, nous avons plus que jamais besoin des avantages que la vaste expérience de Mme Tanguay nous procurera, même si son profil peut s'avérer atypique.

M. Boismenu affirme qu'il a rencontré la candidate, qu'il estime, et dont il vante l'ouverture, les qualités et l'efficacité au bénéfice des chercheurs.

Se disant dans l'impossibilité de prendre une décision éclairée sur la seule foi des documents transmis puisque personne, parmi les professeurs qui ont pris la parole, ne semble connaître la candidate, Mme Renée Béland demande s'il est prévu que Mme Tanguay rencontre l'Assemblée pour exposer sa vision et les raisons qui l'incitent à souhaiter s'engager comme vice-rectrice à l'Université de

Montréal, plutôt que de poursuivre la carrière qu'elle a entreprise. Le recteur répond que Mme Tanguay rencontrera fréquemment l'Assemblée, après sa nomination.

Le vice-recteur Joseph Hubert, insistant sur l'importance du réseautage et de l'arrimage avec la communauté des chercheurs, précise que Mme Tanguay pourra recruter des adjoints, qui seront des chercheurs de la communauté, notamment issus du secteur des sciences sociales et des lettres. Il souligne, à titre d'exemple de ce qui se fait chez nos pairs, qu'à l'Université McGill, le vice-recteur est épaulé par quatre adjoints. Il assure qu'il demeurera présent pour prêter son concours à la nouvelle vice-rectrice, qui jouit de toute sa confiance puisqu'il a pu apprécier son expertise alors qu'elle était son interlocutrice, pour le compte du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

M. Michel Seymour constate qu'alors que les administrateurs ont manifesté leur accord, les professeurs et les chercheurs n'ont exprimé que des réserves. Il y voit une césure qui est trop souvent présente dans nos délibérations, qu'il aurait souhaité voir transcendée aujourd'hui, compte tenu de l'importance de la décision à prendre. Il estime que la tendance qui voudrait que les administrateurs n'aient pas à provenir du milieu de l'enseignement et de la recherche, et à y avoir fait leurs preuves, ne doit pas être encouragée et déclare se ranger aux avis déjà formulés par ses collègues.

M. Antonio Nanci déplore qu'on demande au recteur de mettre de l'avant des mesures et des projets innovateurs et distinctifs, mais qu'on semble le lui reprocher lorsqu'il le fait.

Mme Vandaele demande si la possibilité de nommer Mme Tanguay vice-rectrice adjointe, pour bénéficier de sa connaissance du réseau sans pour autant la nommer vice-rectrice, a été envisagée.

Mme Karine Tousignant étant désignée pour agir comme scrutatrice, l'Assemblée procède au vote; par une majorité de 27 voix, quatre abstentions étant notées (47 voix pour, 20 voix contre, 4 abstentions), l'agrément est donné à la nomination de Mme Geneviève Tanguay à titre de vice-rectrice.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée,

l'Assemblée universitaire donne son agrément à la nomination de Mme Geneviève Tanguay à la fonction de vice-rectrice.

AU-531-8

NOMINATION D'ÉTUDIANTS À LA COMMISSION DES ÉTUDES
A-21/531^e/840

AU-531-8

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée,

l'Assemblée universitaire recommande au Conseil de l'Université de nommer M. Philippe Cambron, Mme Maude Marquis-Bissonnette et Mme Dominique Baril-Tremblay membres de la Commission des études, pour un mandat de quatre ans se terminant le 31 mai 2015.

AU-531-9

ÉLECTION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DE NOMINATION
DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE
A-21/531^e/841

AU-531-9

Le secrétaire général signale que l'Assemblée est invitée, en raison de la fin d'un mandat, à désigner un membre au Comité de nomination de l'Assemblée universitaire, selon la procédure

prévue à l'article 8.01 des statuts. Les personnes suivantes ont accepté leur mise en candidature, ainsi qu'il appert de la liste transmise par le recteur aux membres de l'Assemblée :

Jérôme Del Castillo
Professeur agrégé
Département de biomédecine vétérinaire
Faculté de médecine vétérinaire

Fabie Duhamel
Professeure titulaire
Faculté des sciences infirmières

Lisette Gagnon
Chargée de cours
Faculté des sciences infirmières

Marianne Kempeneers
Professeure titulaire
Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences

Lucie Parent
Professeure titulaire
Département de physiologie
Faculté de médecine

Ekaterina Piskunova
Chargée de cours
Département de science politique
Faculté des arts et des sciences

François Schiettekatte
Professeur titulaire
Département de physique
Faculté des arts et des sciences

Mme Lisette Gagnon informe l'Assemblée qu'elle préférerait que sa candidature ne soit pas considérée aux fins du scrutin qui doit être tenu.

Au terme de deux tours de scrutin, l'Assemblée élit Mme Fabie Duhamel à la majorité absolue des voix, avec 35 votes en sa faveur sur 61 voix exprimées.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à la majorité,

l'Assemblée universitaire nomme Mme Fabie Duhamel, professeure titulaire à la Faculté des sciences infirmières, membre du Comité de nomination de l'Assemblée universitaire, pour un mandat de quatre ans, débutant le 1^{er} juin 2011 et se terminant le 31 mai 2015.

Devant le temps requis pour procéder à ce scrutin, M. Jean Portugais suggère que le Comité de l'ordre du jour évalue l'intérêt de recourir à un système de votation électronique pour les élections. Le président des délibérations assure qu'il en prend note et que le Comité de l'ordre du jour se penchera prochainement sur cette suggestion.

AU-531-10 COMITÉ DE NOMINATION DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE AU-531-10
- Recommandations relatives à la nomination à différents comités
A-21/531^e/842

À l'invitation du président des délibérations, la présidente du Comité de nomination de l'Assemblée universitaire, Mme Anne-Marie Boisvert, présente les recommandations relatives à la nomination de membres à des comités de l'Assemblée, consignées au document A-21/531^e/842.

AU-531-10.1 Comité de l'ordre du jour : nomination de deux membres AU-531-10.1

En l'absence d'autres propositions émanant de l'Assemblée,
après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire nomme au Comité de l'ordre du jour Mme Stéphanie Tougas (étudiante à la Faculté des arts et des sciences) et M. Jean-Pierre Vaillancourt (professeur titulaire au Département de sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire) comme membres, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2015.

AU-531-10.2 Comité de la recherche : nomination d'un professeur et de deux étudiants AU-531-10.2

En l'absence d'autres propositions émanant de l'Assemblée,
après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire nomme au Comité de la recherche M. Gregor Murray (professeur titulaire à l'École de relations industrielles de la Faculté des arts et des sciences) comme membre, pour un mandat de trois ans échéant le 31 mai 2014.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire nomme au Comité de la recherche M. Olivier Paré-Labrosse (étudiant au Département de physique de la Faculté des arts et des sciences) et M. Julien Morency-Laflamme (étudiant au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences) comme membres, pour un mandat de deux ans échéant le 31 mai 2013.

AU-531-10.3 Comité d'appel des différends : nomination d'un membre AU-531-10.3

En l'absence d'autres propositions émanant de l'Assemblée,
après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire nomme au Comité d'appel des différends Mme France Houle (professeure titulaire à la Faculté

de droit) comme membre, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2015.

AU-531-10.4

Comité du statut du corps professoral : nomination d'un membre

AU-531-10.4

L'Assemblée étant saisie de la recommandation du Comité de nomination en faveur de M. Tomà Dorta, professeur agrégé à l'École de Design industriel de la Faculté de l'aménagement, Mme Christine Collin propose la candidature de M. Luc Valiquette, qui a accepté la mise en candidature.

Au terme d'un tour de scrutin, M. Dorta est déclaré élu, par une majorité de neuf voix, sur un total de 57 voix exprimées (33 voix exprimées en sa faveur et 24 en faveur de M. Luc Valiquette).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à la majorité,

l'Assemblée universitaire nomme au Comité du statut du corps professoral M. Tomà Dorta (professeur agrégé à l'École de Design industriel de la Faculté de l'aménagement) comme membre, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2015.

AU-531-10.5

Comité concernant une politique d'information à l'Université de Montréal : nomination de deux membres professeurs et d'un étudiant

AU-531-10.5

Suite à la recommandation du Comité de nomination en faveur de Mme Nathalie Trépanier et M. Émile Bouchard, Mme Renée Béland tient à préciser que M. Bouchard, professeur titulaire à la Faculté de médecine vétérinaire, a également été nommé vice-doyen de cette faculté. L'Assemblée en prend acte.

En l'absence d'autres propositions émanant de l'Assemblée,

après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire nomme M. Émile Bouchard (professeur titulaire au Département de sciences cliniques et vice-doyen de la Faculté de médecine vétérinaire) et Mme Nathalie Trépanier (professeure agrégée au Département de psychopédagogie et d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation) comme membres du Comité concernant une politique d'information à l'Université de Montréal.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire nomme Mme Maude Marquis-Bissonnette (étudiante au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences) comme membre étudiant du Comité concernant une politique d'information à l'Université de Montréal.

AU-531-10.6

Comité de la planification : nomination d'un membre

AU-531-10.6

L'Assemblée étant saisie de la recommandation du Comité de nomination en faveur de Mme Maude Marquis-Bissonnette, étudiante au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences, Mme Nicole Lavergne propose la candidature de M. Davis Lewis, qui décline la mise en candidature.

Il déclare, tout en déplorant l'absence de représentation des chargés de cours au sein de ce comité, souhaiter néanmoins que les étudiants continuent d'y être représentés, le poste devant être remplacé ayant été occupé par un représentant étudiant.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire nomme au Comité de la planification Mme Maude Marquis-Bissonnette (étudiante au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences) comme membre, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2015.

AU-531-10.7

Comité *ad hoc* de consultation sur la situation financière : nomination d'une étudiante

AU-531-10.7

En l'absence d'autres propositions émanant de l'Assemblée,

après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire de nommer Mme Maude Marquis-Bissonnette (étudiante au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences) comme membre au Comité *ad hoc* de consultation sur la situation financière de l'Université de Montréal.

AU-531-10.8

Comité de révision des décisions disciplinaires concernant les étudiants : nomination d'un étudiant

AU-531-10.8

En l'absence d'autres propositions émanant de l'Assemblée,

après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

l'Assemblée universitaire nomme M. Jean-Maxime René (étudiant à la Faculté de droit) comme membre au Comité de révision des décisions disciplinaires concernant les étudiants, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2015.

AU-531-10.9	<u>Comité de discipline : nomination d'une étudiante</u>	AU-531-10.9
	<p>En l'absence d'autres propositions émanant de l'Assemblée,</p> <p>après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,</p> <p>l'Assemblée universitaire recommande au Comité exécutif de nommer au Comité de discipline Mme Maude Larente (étudiante au Département des littératures de langue française de la Faculté des arts et des sciences) comme membre, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2015.</p> <p>La clôture de la séance est ensuite demandée par M. Jean Portugais, en raison de l'heure tardive. Cette proposition est appuyée et adoptée à l'unanimité. Les points privilégiés qui suivent ne pourront donc être traités et seront reportés à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.</p>	
AU-531-11	<u>COMITÉ DE LA PLANIFICATION</u> <u>- Orientations stratégiques</u> A-21/531 ^e /843	AU-531-11
	<p>Le point est reporté à la prochaine séance.</p>	
AU-531-12	<u>COMITÉ DE LA RECHERCHE</u>	AU-531-12
AU-531-12.1	<u>Axes stratégiques</u> A-21/530 ^e /835	AU-531-12.1
	<p>Le point est reporté à la prochaine séance.</p>	
AU-531-12.2	<u>Politique sur la recherche avec les êtres humains</u> A-21/531 ^e /844	AU-531-12.2
	<p>Le point est reporté à la prochaine séance.</p>	
AU-531-13	<u>RAPPORT DU GROUPE SUR L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT</u> A-21/530 ^e /836	AU-531-13
	<p>Le point est reporté à la prochaine séance.</p>	
AU-531-14	<u>COMITÉ DU STATUT DU CORPS PROFESSORAL</u> A-21/531 ^e /845	AU-531-14
	<p>Le point est reporté à la prochaine séance.</p>	
AU-531-15	<u>PROCHAINE SÉANCE</u>	AU-531-15
	<p>La prochaine séance aura lieu le lundi 17 octobre 2011, à 14 heures.</p>	
AU-531-16	<u>CLÔTURE DE LA SÉANCE</u>	AU-531-16
	<p>Sur résolution, la séance est levée à 17 heures.</p>	